

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement, son contenu n'a pas été approuvé par les membres du conseil. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 30 septembre 2025 à 19 h 530, avenue Davaar à Outremont

PRÉSENCES :

M. Laurent Desbois, Maire de l'arrondissement
Mme Marie Potvin, Conseillère du district Robert-Bourrassa
Mme Caroline Braun, Conseillère du district Jeanne-Sauvé
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES :

Me Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et Cheffe de division - Soutien administratif
M. Jean-François Meloche, Directeur d'arrondissement
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice d'arrondissement adjointe - Qualité de vie
Mme Sonia Vibert, Directrice d'arrondissement adjointe Gestion du territoire, du patrimoine et bureau de projets
M. Stéphane Rodrigue, Commandant - Poste de quartier 26
Mme Sherline Elien, Secrétaire recherchiste

10.01 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 08.

Il présente les membres du conseil et de l'administration et fait un survol des activités et des événements tenus dans l'arrondissement.

10.02 - Mot du Maire et des élus

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

Le mot du maire et des élus débute à 19 h 10 et se termine à 19 h 43.

CA25 16 0238

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 30 septembre 2025, à 19 h

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 30 septembre 2025, à 19 h, tel que proposé en modifiant la recommandation apparaissant au point 20.02 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

CA25 16 0239

Ajouts sous affaires nouvelles – Motion du Maire Laurent Desbois – Motion de remerciement au comité du 150^e anniversaire de la fondation de la Ville d'Outremont

Il est proposé par Laurent Desbois

appuyé par Caroline Braun

DEMANDE D'AJOUT SOUS AFFAIRES NOUVELLES

Motion du Maire Laurent Desbois – Motion de remerciement au comité du 150^e anniversaire de la fondation de la Ville d'Outremont.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03.1

CA25 16 0240**Ajouts sous affaires nouvelles – Adopter la Politique montréalaise du loisir public**

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

DEMANDE D'AJOUT SOUS AFFAIRES NOUVELLES

D'ADOPTER la politique montréalaise du loisir public.

Un débat s'engage.

VOTE

Votent en faveur: Marie Potvin, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Laurent Desbois, Caroline Braun

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

10.03.2

10.04 - Période de questions des citoyens

LA PÉRIODE DES QUESTIONS DÉBUTE À 19 H 51 ET SE TERMINE À 20 H 26.

CITOYENS	QUESTIONS REÇUES SÉANCE TENANTE PAR LES CITOYENS PRÉSENTS
Monsieur Sacy Hubert	Gouvernance de l'arrondissement
Madame Marie-Claude Leblanc	Remerciements
Madame Shanon Babcock	Remerciements
Monsieur Marc Poulin	Circulation
Madame Melissa Turp-Yonezawa	Finance public et partisanerie
Monsieur Jean-Marc Corbeil	Circulation
Monsieur Pierre Lacerte	Engagements électoraux
Madame Rachel Klein-Friedman	Permit
Madame Christina Laj	1311 St-Viateur
Madame Isabelle Cohen	Stationnement devant l'école Lajoie
Madame MariLyse Lapierre	Stationnement
CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
Madame Magali Morin Trottoir rue Champagneur	Pourquoi n'y a-t-il pas de trottoir sur Champagneur entre Ducharme et Marie-Stéphane. C'est devenu un dépotoir à déchets que les gens lancent dans les hautes herbes. Les bandes de trottoir sont très hautes, il faut marcher de l'autre côté de la rue.
Monsieur André Laferrière Changement de zonage promis par un candidat à la mairie	Un candidat à la mairie propose un règlement sans référendum qui viendrait changer le zonage dans une zone résidentielle afin d'implanter soit des commerces ou des synagogues. Ces lieux de cultes répondraient aux demandes de plus de 6 groupes. Cela changerait la texture sociale des quartier résidentiels. Nos nombreux voisins sont très inquiets. Monsieur le maire qu'elle est votre position. Finalement quelle est la position des autres élus pour ce projet de règlement. André Laferrière Lise Martel avenue Querbes Outremont.
Madame Julie Lafortune Changement de	Êtes-vous d'accord avec la diversification du zonage résidentiel proposé par le candidat à la mairie de projet Montréal ?

À 20 h 26, le président du conseil suspend la séance.

À 20 h 37, le conseil reprend ses travaux.

CA25 16 0241

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 septembre 2025, à 19 h

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chap. C-19).

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'APPROUVER, le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 septembre 2025, à 19 h.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05

CA25 16 0242

Période d'intervention des citoyens - Point 47.02 - Demande de dérogation mineure visant l'immeuble situé 1090, avenue Van Horne

Le maire invite les personnes intéressées à s'exprimer sur ce dossier – Aucune intervention.

10.06

CA25 16 0243

Affaires nouvelles - Adopter la Politique montréalaise du loisir public

ATTENDU QUE Montréal, ville inclusive, résiliente et où il fait bon vivre, souhaite se doter de sa toute première Politique montréalaise du loisir public qui permettra d'assurer une offre de services en loisir qui soit de qualité, équitable, inclusive, accessible et adaptée aux besoins de la population montréalaise, et ce, dans l'ensemble des arrondissements ;

ATTENDU QUE la Politique s'inscrit dans une démarche amorcée depuis quelques années avec les élus.es, les organismes partenaires et le personnel professionnel de la Ville au cours de laquelle ont été fixés les paramètres et a été posé un diagnostic qui la justifient et l'orientent ;

ATTENDU QUE la mise en œuvre de la Politique requiert la participation des 19 arrondissements, de plusieurs services centraux ainsi que la collaboration de nombreux acteurs associatifs et institutionnels ;

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'ADOPTER la politique montréalaise du loisir public.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12.01 1259203011

CA25 16 0244

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 10 000 \$, toutes taxes applicables incluses le cas échéant, à la Table de concertation des aînés d'Outremont - Fiduciaire désigné de la Table de quartier d'Outremont dans le cadre de la réalisation du projet Forum des aînés - Dépense provenant des surplus de l'arrondissement

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1257378003;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ACCORDER une contribution financière de 10 000 \$, toutes taxes applicables incluses, à la Table de concertation des aînés d'Outremont - Fiduciaire de la Table de quartier d'Outremont dans le cadre du projet Forum des aînés;

D'APPROUVER la convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement d'Outremont et la Table de concertation des aînés d'Outremont - Fiduciaire de la Table de quartier d'Outremont, établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution financière;

D'AUTORISER la secrétaire d'arrondissement à signer ladite convention pour et au nom de l'arrondissement;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1257378003

CA25 16 0245

Autoriser une dépense supplémentaire de 29 140,24 \$, taxes incluses, pour l'ajout d'un budget de variation des quantités et l'augmentation du budget de contingences concernant les travaux de remplacement d'un mur de soutènement dans la ruelle de l'avenue Maplewood par l'entreprise Groupe J.B. suite à l'appel d'offres public 2575-AOP-TRV02 - Autoriser une dépense totale de 173 879,18 \$ incluant les taxes (contrat: 131 580,85 \$ + variation des quantités: 19 737,13 \$ + contingences : 22 561,20 \$) - Dépense provenant du PDI

ATTENDU QUE le muret bordant la cour arrière du 52 Maplewood doit être complètement reconstruit en raison d'une dégradation importante;

ATTENDU QU'À la suite d'un appel d'offres public, un contrat de services professionnels a été octroyé le 10 juin 2025 par l'arrondissement Outremont pour les travaux de remplacement d'un mur de soutènement (CA25 16 0129);

ATTENDU QUE la dépense supplémentaire permettra de poursuivre les travaux;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1259203014;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'AUTORISER une dépense supplémentaire de 29 140,24 \$, taxes incluses, pour l'ajout d'un budget de variation des quantités et l'augmentation du budget de contingences dans le cadre du contrat accordé à l'entreprise « 9486-2596 Québec Inc. / Groupe J.B. » le 10 juin 2025 à la suite de l'appel d'offres public 2575-AOP-TRV02 pour des travaux de remplacement d'un mur de soutènement dans la ruelle de l'avenue Maplewood, majorant ainsi le montant du contrat de 144 738,94 \$ à 173 879,18 \$, incluant les taxes;

D'AUTORISER une dépense supplémentaire de 19 373,13 \$, incluant les taxes pour l'ajout d'un budget de variation des quantités;

D'AUTORISER une dépense supplémentaire de 9 403,11 \$, incluant les taxes, pour l'augmentation du budget des contingences majorant ainsi le budget de contingences de 13 158,09 \$ à 22 561,20 \$;

D'AUTORISER une dépense supplémentaire totale de 29 140,24 \$, incluant le budget de variation des quantités, le budget de contingences et les taxes;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1259203014

CA25 16 0246

ADDENDA - Modification de la durée de la convention - Accorder une contribution financière non récurrente de 15 040 \$, toutes taxes applicables incluses le cas échéant, à la corporation du Théâtre Outremont - Fiduciaire de la Table de concertation culture d'Outremont pour la création d'un fonds de concertation - Dépense provenant des sommes dédiées aux actions du Plan de développement culturel de l'arrondissement d'Outremont 2021-2026 prévues au surplus de l'arrondissement

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel addenda portant le numéro 1248477003;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

DE PROLONGER la convention 2024-2025 établissant le versement d'une contribution financière à l'organisme la Corporation du Théâtre Outremont dans le cadre du projet de promotion et de coordination des activités artistiques se déroulant sur le territoire de l'arrondissement jusqu'au 31 décembre 2026;

D'APPROUVER le projet de convention addenda entre la Ville de Montréal, arrondissement d'Outremont, et la Corporation du Théâtre Outremont - Fiduciaire de la Table de concertation culturelle d'Outremont;

D'AUTORISER la secrétaire d'arrondissement à signer la convention addenda, pour et au nom de l'arrondissement.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1248477003

CA25 16 0247

Déposer le rapport des décisions déléguées pour le mois d'août 2025

DÉPOSER le rapport des décisions déléguées pour le mois d'août 2025.

30.01 1250219033

CA25 16 0248

Déposer la liste des bons de commande et des paiements sans bon de commande pour le mois d'août 2025

DÉPOSER la liste des bons de commande et des paiements sans bon de commande pour le mois d'août 2025.

30.02 1250219034

CA25 16 0249

Déposer la liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour le mois d'août 2025

DÉPOSER la liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour le mois d'août 2025.

30.03 1250219035

CA25 16 0250

Déposer la liste des virements de crédits pour le mois d'août 2025

DÉPOSER la liste des virements de crédits pour le mois d'août 2025.

30.04 1250219036

CA25 16 0251

Adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Outremont pour l'année 2026 tel qu'indiqué au sommaire décisionnel, séances qui ont lieu dans la salle du conseil située au 530, avenue Davaar à Outremont

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1253711011;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2026 tel qu'indiqué au sommaire décisionnel, séances qui ont lieu dans la salle du conseil située au 530, avenue Davaar, à Outremont.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.05 1253711011

CA25 16 0252

Autoriser la création de l'Ordre honorifique de l'arrondissement d'Outremont dans le cadre des festivités du 150^e anniversaire de la fondation de la Ville d'Outremont et entériner la remise de l'Ordre d'Outremont aux lauréats 2025 à cet effet

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel 1259203016;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'AUTORISER la création de l'Ordre honorifique de l'arrondissement d'Outremont dans le cadre des festivités du 150^e anniversaire de la fondation de la Ville d'Outremont;

D'ENTÉRINER la remise de l'Ordre d'Outremont aux lauréats 2025 dans le cadre de la fête du 150^e de la fondation de la Ville d'Outremont.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.06 1259203016

CA25 16 0253

Offrir, en vertu du 2^e alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre, C-11.4)*, au conseil municipal de prendre en charge la réalisation de travaux de dos d'ânes sur l'avenue Davaar situés sur le réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) dans le cadre d'un mandat de sécurisation aux abords du viaduc Rockland dans l'arrondissement d'Outremont

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1256965008;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'OFFRIR au conseil municipal, en vertu du 2^e alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., chapitre, C-11.4)*, de prendre en charge la réalisation de travaux de dos d'âne sur l'avenue Davaar situés sur le réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) dans le cadre d'un mandat de sécurisation aux abords du viaduc Rockland dans l'arrondissement d'Outremont.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.07 1256965008

CA25 16 0254

Édicter une ordonnance autorisant, pour l'année 2025, la réduction des tarifs applicables aux biens et services de la Direction d'arrondissement adjointe - Qualité de vie apparaissant aux articles 87 à 89, 118, 120, 121 et 124 du *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2025) - AO-664*

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1259203013;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ÉDICTER une ordonnance autorisant, pour l'année 2025, la réduction des tarifs applicables aux biens et services de la Direction d'arrondissement adjointe - Qualité de vie apparaissant aux articles 87 à 89, 118, 120, 121 à 124 du *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2025) - AO-664*.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1259203013

CA25 16 0255**Édicter les ordonnances pour la programmation d'événements publics à venir sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont pour le mois d'octobre 2025**

ATTENDU QUE les conditions et les modalités régissant la tenue des événements autorisés par le conseil de l'arrondissement pour la programmation des événements publics à venir sur le territoire de l'arrondissement pour le mois de d'octobre 2025 sont indiquées dans le document juridique joint au sommaire décisionnel;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1256737014;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ÉDICTER une ordonnance pour les événements suivants, et ce, conformément aux conditions et modalités inscrites au dossier décisionnel :

- Événement « **Cross-country du primaire** » organisé par le Collège Stanislas;
- Événement « **Tournoi de fin de saison** » organisé par le Club de tennis Joyce;
- Événement « **Parade Bagleiten** » organisé par la Congrégation Amour Pour Israël;
- Événement « **Halloween Hartland** » organisé par les citoyens;
- Événement « **Halloween Bernard** » organisé par l'Association des commerçants de l'avenue Bernard et l'arrondissement d'Outremont;
- Événement « **Parade des citrouilles** » organisé par l'organisme Outremont en famille;
- Événement « **Centenaire de l'Externat Mont-Jésus-Marie** » organisé par l'Externat Mont-Jésus-Marie.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1256737014

CA25 16 0256

Adopter, en vertu du Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (AO-530), une résolution visant une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour les immeubles situés au 950, avenue Wiseman, 720, avenue Pratt, 19, avenue Beloeil, 603, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, 115, chemin de la Côte-Sainte-Catherine et 1108 avenue Saint-Viateur

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé favorablement, à la séance tenue le 10 septembre 2025, les demandes d'approbation de PIIA en vertu du *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA) numéro AO-530;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1255753018;

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Laurent Desbois

D'APPROUVER, la demande d'approbation de PIIA pour les immeubles situés au :

950, avenue Wiseman

Avec les réserves suivantes :

- Utiliser le modèle et les appareillages de brique présentés à la séance du mois d'août 2025;
- Utiliser la couleur du solin du poste de ventilation de la STM tel que celui présenté lors de la séance du mois d'août 2025.

720, avenue Pratt

Avec la réserve suivante :

- Installer des fenêtres à guillotine 50/50 ou des fenêtres qui ont une apparence à guillotine 50/50 avec carrelage tel que la composante d'origine, à l'exception des ouvertures de l'agrandissement.

19, avenue Beloeil

Avec les réserves suivantes :

- Incorporer des pentes où sont situées des surfaces de pavé uni afin de diriger les eaux de ruissellement vers les surfaces perméables du terrain plutôt que vers la rue;
- Remplacer le revêtement de fibrociment de l'agrandissement arrière par un revêtement en clin ou bardeau en bois.

Avec les suggestions suivantes :

- Pour le revêtement de l'agrandissement arrière, privilégier une espèce de bois indigène avec une faible empreinte carbone;
- Remplacer le revêtement du toit mansardé par un revêtement de qualité avec une pose à la canadienne similaire à la composante d'origine.

603, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Sans réserve.

115, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Avec les réserves suivantes :

- Maintenir le vide physique et l'aspect visuel des espaces libres entre les segments du garde-corps aux arêtes tel que l'existant;
- Conserver le segment du garde-corps de béton parallèle à l'avenue McNider;
- Conserver le segment du garde-corps de béton parallèle et le plus près de l'avenue Villeneuve;
- Remplacer les autres segments du garde-corps par un garde-corps en verre avec cadre en aluminium.

1108, avenue Saint-Viateur

Sans réserve.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1255753018

CA25 16 0257

Accorder la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 1090, avenue Van Horne, visant l'installation de garde-corps d'une hauteur maximale de 1.50m sur les volées et paliers des deux escaliers extérieurs situés entre les deux volumes, dérogeant ainsi à l'article 17.1.1 du *Règlement de zonage (1177)*

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé favorablement avec conditions, à la séance tenue le 10 septembre 2025, la demande de dérogation mineure autorisée en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures (1180)*;

ATTENDU QU'UN avis public a été publié au moins quinze (15) jours avant la tenue de la séance du conseil d'arrondissement où a été présentée la demande de dérogation mineure, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chap. A-19.1)*;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1255753019;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ACCORDER la dérogation mineure suivante :

Pour l'immeuble situé au 1090, avenue Van Horne, la demande de dérogation mineure visant à autoriser une dérogation à l'article 17.1.1 du *Règlement de zonage (1177)* afin de permettre l'installation de garde-corps d'une hauteur maximale de 1.5m sur les paliers et volées des deux escaliers extérieurs entre les deux volumes.

Avec les conditions suivantes :

- Limiter l'installation de garde-corps d'une hauteur de 1.5m aux paliers et volées situés à plus de 10m au-dessus du niveau du sol;
- Maintenir une ligne horizontale à 1.07m sur les garde-corps de 1.5m.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.02 1255753019

CA25 16 0258**Affaires nouvelles - Motion du Maire Laurent Desbois - Motion de remerciement au comité du 150^e anniversaire de la fondation de la Ville d'Outremont**

ATTENDU QUE l'année 2025 marque le 150^e anniversaire de la fondation de la Ville d'Outremont;

ATTENDU QUE le comité du 150^e anniversaire a été mandaté pour développer une programmation culturelle tout au long de l'année 2025, culminant avec la grande fête du 150^e sur l'avenue Laurier Ouest;

ATTENDU la qualité exceptionnelle de la programmation proposée, la diversité des activités offertes à la population, et le succès de la grande fête du 150^e;

ATTENDU l'engagement, la créativité et le professionnalisme dont ont fait preuve les membres du comité tout au long de leur mandat d'un an, mené par Anne-Marie Poitras à sa tête;

Il est proposé par Laurent Desbois

appuyé par Caroline Braun

PROPOSITION PRINCIPALE

QUE le conseil d'arrondissement adresse ses plus sincères remerciements aux membres du comité du 150^e anniversaire de la fondation d'Outremont pour leur contribution remarquable à la vie culturelle et communautaire de l'Outremont.

Le Maire désigne les membres du comité présidé par Mme Anne-Marie Poitras, directrice d'arrondissement adjointe - Qualité de vie :

- David Phung, chef de division – culture et bibliothèque
- Sebastian Abalos, agent culturel
- Julie Sélesse-Desjardins, bibliothécaire
- Christian Dumont, agent de projets, promotions et événements spéciaux
- Michel G. Barette, consultant
- Mélanie Hamel, chargée de communication
- Mélissa Pinard, chargée de communication
- Angélica Ramirez, chargée de communication
- Talitha Bueno Motter, assistante événements culturel

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

65.01

Levée de la séance

LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 51.

70.01

Laurent Desbois
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement et Cheffe de
division - Soutien administratif